



## Informations Ecole de Natation saison 2018-2019

Les horaires de cours sont valables pour toute la saison.

L'inscription est valable pour une période de 30 leçons, soit de septembre 2018 à mai 2019

Dates des séances spéciales :

- Jeux et goûter de Noël : 15, 19 et 20 décembre 2018.
- Séance « habillée » (durée 1 h) : 27, 28 et 30 mars 2019  
(des informations complémentaires suivront)

## Règlement Ecole de Natation saison 2018-2019

Le Morges-Natation ne peut en aucun cas être tenu responsable :

- Des vols ou dégradations des objets dans les vestiaires
- Des fermetures imprévues de la piscine du Petit-Dézaley

Il n'y a pas de cours durant les semaines de vacances scolaires et les jours fériés.

Les leçons manquées par l'élève ne sont pas remplacées ni remboursées.

Un remboursement peut être accordé moyennant un certificat médical pour les absences d'au moins 3 semaines consécutives hors vacances scolaires pour maladie prolongée ou accident.

Il est important d'informer la personne responsable de l'absence de votre enfant (maladie ou autre), ceci afin d'assurer un suivi des groupes.

Le port du bonnet de bain est obligatoire durant les cours et nous rappelons que les shorts de bain pour les garçons et les bikinis pour les filles ne sont pas acceptés. De plus, les cours sont donnés sans lunettes de natation jusqu'au niveau « bronze », sauf autorisation spéciale délivrée par un médecin.

Afin d'éviter des pertes de vêtements nous vous conseillons de prévoir un sac pouvant contenir toutes les affaires de votre enfant afin d'y ranger tous ses habits durant la leçon.

Après le 27 août 2018, les demandes de changement d'horaire ne seront plus acceptées.

La cotisation de **Fr. 420.-** pour les 30 cours doit être payée à réception de la facture.

## En cas de démission tardive, des frais vous seront facturés

- |   |                   |
|---|-------------------|
| • Après le 31.05.2018,                  | Fr. 50.-          |
| • Après le 21.09.2018,                  | Fr. 100.-         |
| • Après le 12.10.2018,                  | Fr. 200.-         |
| • Après le 31.10.2018, la cotisation de | Fr. 420.- est due |

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement aux coordonnées ci-dessous



079/639 26 75

ecole@morges-natation.ch